



Hausse de l'attractivité en Guyane, prédominance des non-natifs parmi les emplois qualifiés

L'attractivité économique de la Guyane progresse sur la période 2008-2013. Le territoire attire des emplois productifs et notamment des emplois qualifiés de cadres ou de professions intellectuelles supérieures. Parmi eux, les natifs sont toutefois largement sous-représentés.

Lise Demougeot

L'attractivité économique est au cœur des stratégies de développement des territoires et s'appuie en partie sur la mobilité des hommes et des capitaux. Elle est de nature productive lorsqu'il s'agit de créations d'emplois relevant d'un établissement nouvellement installé ou déjà existant mais dont le siège est à l'extérieur du territoire, ou encore d'arrivées d'emplois qualifiés (*Définitions, méthodologie, sources*). Sinon, l'attractivité est dite présente : elle repose notamment sur l'arrivée de populations sans activité productive locale, mais au service des besoins de la population en progression constante.

L'attractivité économique guyanaise progresse

Les enjeux de l'attractivité en termes de développement répondent aux problématiques globales d'emploi ou de progression démographique, tout comme à celles liées au développement local et à l'aménagement du territoire. Le nombre d'emplois productifs créés en Guyane sous l'impulsion de centres de décision extérieurs est dynamique sur la période récente. En outre, le territoire est le plus attractif de France en termes d'arrivées d'emplois qualifiés grâce à un tissu économique innovant et provenant essentiellement de l'activité spatiale, unique en regard des autres territoires français (*figure 1*). L'attractivité d'un territoire dépend également de sa situation géographique, de son image et de sa taille. Les zones d'emploi de France hexagonale, auxquelles est comparé le territoire guyanais, ont ainsi une attractivité très contrastée.

Sous-représentation des natifs parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures

Sur mille actifs ayant un emploi qualifié en Guyane, quatre sont arrivés en 2013. Signe de l'ouverture du territoire sur l'extérieur, les arrivées sur le marché de l'emploi de la Guyane sont également élevées : sur mille actifs ayant un emploi, 50 sont arrivés en 2013, dont six retours au pays (*figure 2*). Aux Antilles, sur mille actifs ayant un emploi, seuls 15 sont arrivés en 2013. Les natifs de Guyane sont sous-représentés parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures, 8 % appartiennent à cette catégorie contre 24 % chez les non natifs en emploi.

1 Hausse de l'attractivité des emplois productifs et qualifiés en Guyane

Évolution de l'attractivité relative des Antilles-Guyane entre 2008 et 2013

	Emplois productifs	Emplois qualifiés	Retraités
Guyane	↗	↗	→
Martinique	↘	↘	→
Guadeloupe	↘	↘	→

Lecture : pour chacun des indicateurs, l'évolution du positionnement relatif de chaque territoire est observée entre 2008 et 2013 au sein de l'ensemble des zones d'emploi France entière. La flèche ascendante signifie que le positionnement du territoire s'est amélioré en 2013 par rapport à 2008. La flèche horizontale signifie qu'il s'est maintenu. La flèche descendante signifie qu'il s'est dégradé.

Sources : Insee, Sirene, Clap Lifi de 2011-2013, RP 2008 et 2013.

2 Sous-représentation des natifs de Guyane parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures

Taux d'arrivée d'actifs et part dans l'ensemble des actifs occupés en 2013

Type d'activité		Taux d'arrivée en Guyane En %	Part dans l'ensemble des actifs occupés En %	Part relative au lieu de naissance En %
Ensemble	Personnels de « conception-recherche » hors recherche publique	1	1	///
	Cadres du privé hors « conception-recherche »	3	4	///
	Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	9	10	///
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	13	15	///
	Autres actifs ayant un emploi	37	85	///
Ensemble des actifs ayant un emploi		50	100	///
Nés en Guyane	Personnels de « conception-recherche » hors recherche publique	0	0	1
	Cadres du privé hors « conception-recherche »	0	1	2
	Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	1	3	6
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	1	5	8
	Autres actifs ayant un emploi	5	54	92
Ensemble des actifs ayant un emploi nés en Guyane		6	59	100
Nés hors Guyane	Personnels de « conception-recherche » hors recherche publique	1	0	1
	Cadres du privé hors « conception-recherche »	3	3	7
	Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	8	7	16
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	12	10	24
	Autres actifs ayant un emploi	32	31	76
Ensemble des actifs ayant un emploi nés hors Guyane		44	41	100

Lecture : sur mille actifs ayant un emploi en Guyane, 50 sont arrivés en 2013 : 44 d'entre eux sont nés hors Guyane et 6 en Guyane. Parmi les natifs de Guyane ayant un emploi, 8 % appartiennent à la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures, tandis que ces derniers sont 24 % parmi les non-natifs.

Champ : Guyane, lieu de résidence

Source : RP 2013, exploitation complémentaire, niveau individu.

Définitions

La partition de l'économie en deux sphères, présente et productive, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités. Tandis que les activités et les emplois présents répondent aux besoins des populations présentes sur le territoire, les activités productives produisent des biens majoritairement consommés hors du territoire et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

Méthodologie, sources

Trois indicateurs permettent d'évaluer le niveau d'attractivité des territoires en 2013, les deux premiers relevant de l'attractivité productive, le troisième de l'attractivité présente. Il ne s'agit pas d'une vision complète de l'attractivité du territoire : la dimension touristique n'est pas prise en compte tout comme les flux migratoires résidentiels.

1. Le taux d'arrivée d'emplois productifs rapporte le nombre moyen de créations et de transferts d'emploi par des décideurs (siège d'entreprise ou tête de groupe) extérieurs au territoire dans les établissements de la sphère productive à l'emploi moyen. Il est calculé, pour la période 2011-2013, à partir de trois sources : le répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) qui identifie les créations ; la source Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) qui fournit des statistiques sur l'emploi salarié et l'enquête sur les liaisons financières entre sociétés (Lifi) qui identifie les groupes de sociétés et détermine leur contour.

2. Le taux d'arrivée d'actifs qualifiés est estimé à partir des données du recensement de la population 2013. Il rapporte le nombre d'arrivées d'actifs qualifiés au lieu de résidence (à la différence des zones d'emploi hexagonales au lieu d'activité), sur une période d'un an, au nombre total d'emplois de la zone. Les catégories d'actifs à compétences rares dits « actifs qualifiés » retenues pour le calcul de cet indicateur sont : les cadres du privé ainsi que les personnels de « conception-recherche » hors recherche publique.

3. Le taux d'arrivée de retraités est mesuré avec le recensement de la population 2013. Les données concernant les migrations sont issues de la question sur le lieu de résidence un an auparavant. Ce taux est calculé en rapportant le nombre d'installations de retraités provenant d'autres zones à la population totale.

Pour chacun de ces trois indicateurs, l'évolution entre 2008 et 2013 est mesurée de manière relative du fait de changements de méthodes survenus sur la période. L'analyse se fait donc sur l'évolution du positionnement des trois territoires de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique par rapport aux zones d'emplois métropolitaines, à partir des valeurs standardisées prises par les indicateurs.

Ne sont pas prises en compte pour l'analyse de l'attractivité économique les activités sociales (services et prestations sociales autres que les retraites) et les activités publiques : leurs localisations relèvent de logiques différentes, sans lien direct avec une compétition entre territoires.

Service territorial de Basse-Terre
Rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Didier BLAIZEAU

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Typhenn LADIRE

ISSN : 2416-8211
© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- C. Sourd, « Arrivées d'emplois et de résidents - Un enjeu pour les territoires », Insee Première n°1622, novembre 2016
- Léger repli de l'attractivité en Martinique, prédominance des non-natifs parmi les emplois qualifiés, Insee Flash Martinique n°52, novembre 2016
- Léger repli de l'attractivité en Guadeloupe, prédominance des non-natifs parmi les emplois qualifiés, Insee Flash Guadeloupe n°52, novembre 2016

